Logo CFDT

# Orange SCE - Les news du CSE

**FBO : une stratégie métiers imposée sans réel dialogue !**

Après Maurice, FBO s'étend à Madagascar !
L'enjeu des compétences est crucial dans les quatre années à venir. C'est la garantie de l'employabilité de chacun dans le Groupe Orange.

**Qu'en est-il à FBO ?**

La direction de FBO avec 3 700 salariés dans le monde veut toujours mieux faire. L'ile Maurice est saturée, cap sur Madagascar, le nouvel eldorado ! Malgré nos demandes, les conséquences de la crise sanitaire et économique ne sont pas prises en compte. Pour notre direction, la solution c'est la digitalisation, la modularité et le transfert d'activités à Madagascar.

Pour essayer de comprendre les impacts de cette stratégie sur tous les métiers de FBO d'ici 2025, vos élus CFDT ont demandé :

- Quels seront les métiers et activités qui resteraient à FBO en France, et ceux qui seraient transférés en filiale ou à l'international ?
- Quels seront les impacts sur les fiches de poste actuelles ?
- Quels seront les plans de formation prévus par métier ?
- Quel est le budget dédié à la formation pour acquérir les nouvelles compétences ?
- Quels seront les nouveaux métiers d'ici 2025 ? Combien et sur quels sites en France ? Combien à l'international ? Où seront visibles les nouvelles fiches de poste ?
- Quelle reconnaissance pour les salariés qui évolueraient ?
- Quels rôles précis des manageurs de proximité, dont la charge de travail ne cesse d'augmenter ? Nous avons relayé les alertes des médecins du travail sur l'état de stress de nos manageurs, notre direction doit très rapidement remettre en place un environnement de travail stable.
- Comment articuler l'orchestrateur multiservices avec les métiers actuels de FBO ?
- Comment seront gérés les collaborateurs qui auront suivi toutes les montées en compétence, mais qui ne verraient pas ces dernières reconnues ou n'auraient pas d'opportunités d'évolution ?

Nous avons posé des questions précises, nous n'avons eu que des réponses imprécises !!

Dans ce contexte, la ligne rouge est largement dépassée par la direction de FBO, qui veut imposer à tous sa stratégie sans donner plus d'informations… Et l'humain dans tout ça ? Nous alertons notre direction sur les conséquences de ses choix qui seront sources de démotivations et replis sur soi, synonymes d'une dégradation de la santé physique et mentale (RPS2).

Étonnant et regrettable, la 1re organisation syndicale n'a pas soutenu la demande des élus CFDT d'être consultée sur ce dossier. La consultation est plus contraignante pour la direction et permet à tous les élus d'avoir des réponses précises dans le but de proposer des solutions alternatives.

**ASC3 2021 : budget et règles**

Restauration : encore trop de salariés SCE privés de cantine !
La CFDT a demandé l'augmentation du budget ASC 2021 pour permettre à tous les salariés de SCE d'avoir cette année 1 000 euros supplémentaires en plus de la grille habituelle.
En ces temps difficiles, avec des augmentations annuelles très modérées, les réserves du CSE, qui

n’appartiennent pas au bureau du CSE mais à tous les salariés de SCE, ont vocation à être redistribuées. Mais la CFE-CGC préfère laisser 16 millions d’euros dormir dans les caisses du CSE.
Les règles ASC actuelles proposées par la CFE-CGC sont inéquitables. En effet, elles ne prennent pas en compte des écarts de salaire dans une même bande CCNT : il y a plus de 50% d’écart de salaire au sein d’une même bande. Pourtant des alternatives existent !
La CFDT veut offrir aux salariés davantage d’équité et de solidarité. C’est techniquement réalisable !

Les élus CFDT ont voté contre, pour les raisons suivantes :

- La nouvelle aide de 600 € maximum pour les enfants étudiants de moins de 26 ans doit être attribuée de façon systématique sans passer par un dossier validé par nos assistantes sociales. La 1re organisation syndicale impose cette validation pour limiter les demandes. Nous ne pouvons partager cette vision !
- Les salariés doivent pouvoir déjeuner quand ils le souhaitent sur leur site de travail, quand cela sera possible, au même prix que les collègues du Groupe Orange. Encore une fois l’obstination de la CFE-CGC à ne pas adhérer à la mutualisation souhaitée par la totalité des autres organisations syndicales, pénalise beaucoup trop de salariés SCE.
- Nous demandons le versement de 1 000 € supplémentaires par salarié, en plus de la grille habituelle.

**OCB : Projet New CSD**

Quels impacts pour les 574 salariés (Orange SA + OBS SA) ?
Un consensus est apparu au sein des élus du CSE : impossible de comprendre réellement les tenants et aboutissants de la réorganisation de CSD au sein d’OCB.
Peu de raisons économiques sont développées, toujours autant de difficultés à comprendre les impacts réels sur les salariés… Tout ceci a amené les élus à demander une expertise qui devrait permettre d’y voir plus clair.
Rendez-vous donc en mars, là où les premiers livrables devraient nous permettre de voir plus clair sur les mobilités de salariés, les impacts sociaux, le pourquoi économique de cette réorganisation…
N’hésitez pas à revenir vers vos élus CFDT pour toute interrogation ou remontée sur ce dossier.

**OBS veut tirer la couverture à elle !**

Belle croissance en vue pour nos offres Private Mobile Radio
Avec l’arrivée de la 5G et avec les changements de technologie des offres de PMR (Private Mobile Radio), le marché B2B des solutions de couverture se développe.
La Business Unit SMS, en charge du domaine mobilité, affiche sur ce marché un objectif de croissance annuelle de chiffre d’affaires de 35% sur la période 2021-2025.
Pour atteindre cette ambition, essentiellement portée par les offres de PMR, la Business Unit propose de regrouper les équipes marketing en charge des offres de couverture privative (PMR, Couverture Mobile Personnalisée et WIFI) au sein de la Direction de Programme PRN, pilotée par Denis De Drouas.
Pour instruire les impacts de ce changement d’organisation sur les salariés concernés, les élus CFDT ont demandé et obtenu que la commission SSCT1 Marketing et Solutions soit saisie. Son rapport sera présenté au CSE du mois de février.

**Nouveau transfert d’activité et de salariés SCE en filiale !**

ESC : Évolution des services de call center (suite et fin)
La présentation de ce projet a donné lieu à un vote unanimement contre pour dénoncer ce transfert et surtout le manque d’accompagnement des salariés d’ESC, pour ceux qui voudraient suivre leurs activités en filiale OCfB, ainsi que ceux qui refusent et seront en mobilité forcée. Vos élus CFDT ont réussi à obtenir un suivi en commission SSCT1 pour l’accompagnement des salariés qui restent chez CSO et un bilan qui sera présenté à 6 mois. Depuis plusieurs mois la CFDT a porté des solutions crédibles pour arrêter les transferts de nos activités en filiale, ni la direction ni la 1re Organisation syndicale n’ont souhaité étudier nos propositions.

news
Documents
News du CSE de SCE février 2021